

# **Bilan de la concertation sur le RLPi**

La délibération de prescription en date du 14/10/2020 indiquait les points suivants à respecter en matière de concertation :

- *Informations présentes sur le site internet de la CCPM*
- *Registre mis à disposition à la CCPM, site de Bavay, destiné aux observations de toute personne intéressée*
- *Animation d'une réunion publique avec les habitants*
- *Animation d'au moins une réunion avec les professionnels du secteur*

Au cours de l'année 2021 et au premier trimestre 2022, dans le cadre de la concertation avec les habitants, **l'ensemble des documents de travail a été rendu disponible sur le site internet de la communauté ([www.cc-paysdemormal.fr](http://www.cc-paysdemormal.fr) / rubrique Environnement-Urbanisme / Urbanisme /RLPi /) permettant une appropriation en temps réel du diagnostic et des grandes orientations du RLPi par commune.**

Le démarrage du RLPi sur le territoire de la communauté a été relayé par le rapport d'activités 2020 du pays de Mormal, page 35, qui fait mention en particulier de la première conférence des maires tenue le 29/09/2020, ainsi que de la commission aménagement et urbanisme du 14/10/2020. Ce rapport est disponible en accès libre à la population sur le site internet de la communauté.

**L'information sur l'élaboration du RLPi a aussi été diffusée auprès des habitants par le magazine du pays de Mormal (numéro été 2021), distribué dans chaque boîte à lettre, par certaines communes (exemple Potelle, article dans le journal la Voix du Nord du 28/04/2021 ou Bavay : article dans le magazine communal n°63) ou par voie d'annonce légale (La Voix du Nord, 13/02/2021).**



ON EN PARLE

**ABADI DIAGNOSTICS ENVIRONNEMENT**  
VENTES - LOCATIONS - TRAVAUX

Amiante  
Plomb  
DPE  
Gaz  
Electricité...

Nord-Pas-de-Calais - Aisne

03 27 84 12 54 - 06 71 40 29 70

URBANISME

## Bientôt un nouveau règlement pour l'affichage publicitaire

Pour aller plus loin

Dans le domaine de l'affichage, il faut distinguer trois occurrences.

La première relève de la publicité extérieure. Elle comprend :

- les publicités qui informent le public et attirent son attention ;
- les enseignes qui sont des images, inscriptions, formes apposées sur un bâtiment ou terrain où l'activité s'exerce ;
- les préenseignes, indiquant la proximité d'un bâtiment ou terrain où l'activité s'exerce.

Les deux autres ne relèvent pas de la publicité extérieure. Ce sont :

- la signalisation d'information locale : c'est une catégorie de signaux routiers qui annonce les services et équipements dans une commune.
- le relais d'information service : c'est aussi une catégorie de signaux routiers qui présente toutes les activités d'un secteur, qui est balisée par un « i » et qui est accompagnée d'une aire de stationnement.

L'affichage publicitaire est un domaine particulier et surtout très complexe. Pour éviter une anarchie dans l'affichage mais surtout être respectueux de la loi, le pays de Mormal engage un gros chantier : un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi).

Afin d'harmoniser l'affichage publicitaire, une étude a été lancée. Le bureau d'études Auddicee en a la charge. Pour la mener, il va travailler avec cinq groupes composés d'élus des communes et couvrant l'ensemble du territoire.

Après avoir présenté ce qu'était un Règlement local de publicité intercommunal (RLPi), issu d'une législation relevant du code de l'environnement et du code de l'urbanisme, un inventaire de toutes les publicités va être entrepris.

La particularité de la communauté de communes du pays de Mormal est d'être implantée dans un Parc naturel régional. Or, la publicité n'est pas autorisée, sauf exception,

Mais le constat est rapide à faire : la législation n'est pas toujours respectée.

La mise en place d'un RLPi va alors préciser les règles selon les territoires et prendre en compte les problématiques locales. L'intérêt est de pouvoir réintroduire la possibilité d'afficher de la publicité tout en prenant en compte les contraintes.

### Les maires associés et l'avis des professionnels et de la population demandé

Dans un premier temps, le but du diagnostic est d'inventorier les panneaux légaux et non légaux. Certains pourront être régularisés, d'autres non.

Viendra ensuite une phase de zonage, commune par commune. Pour chaque zone, un règlement sera appliqué pour être en conformité avec la législation. L'avis des professionnels du secteur sera demandé ainsi que celui des habitants dans le cadre de la concertation prévue au cours de cette année. Cette étude menée par Auddicee doit aboutir en avril 2022. Suivra une phase administrative

où l'avis des partenaires institutionnels et des communes sera de nouveau entendu. Une enquête publique aura enfin lieu avant la conférence des maires. Le conseil communautaire approuvera le RLPi une fois toutes ces étapes passées.

### Trouver un juste milieu

Une fois le RLPi mis en place, les communes auront la responsabilité de l'instruction et des demandes d'autorisations relatives à la publicité de l'affichage. Les communes qui le souhaitent pourront alors, comme avec l'instruction du droit des sols, confier l'instruction des actes au service d'application du droit des sols (ADS) du pays de Mormal.

Le RLPi est là pour trouver le juste milieu entre les personnes sensibles à l'environnement pour qui les publicités ne sont pas envisageables et les professionnels pour qui la publicité est essentielle afin de faire connaître leur activité. Il faudra alors trouver le point d'équilibre pour satisfaire chacun tout en respectant la loi.

**INFORMATION**

**UNE SIGNALÉTIQUE MODERNE**

**En cette année nouvelle, nous devons aussi réfléchir au remplacement du panneau situé sur la place du Général de Gaulle.**

La technologie de cet équipement date, il est présent depuis près de dix ans. Il n'est plus vraiment d'actualité.

Nous envisageons de le recycler, et de faire l'acquisition de nouveaux panneaux permettant une meilleure communication.

Ils pourront être recto-verso, en couleur, on pourra y faire apparaître les affiches, etc ....

Nous allons aussi regarder à l'emplacement pour toucher un maximum de personnes, habitants de Bavay, des environs mais aussi de passage, car grâce à des informations pertinentes et plus visuelles cela pourra les inciter à revenir dans notre belle commune.

Le projet d'un SIL (Signalisation Intérêt Local) sera étudié en parallèle, en partenariat avec la CCPM qui prépare aussi son RLPI (Règlement Local de Publicité intercommunal) pour une meilleure visibilité des acteurs économiques locaux.

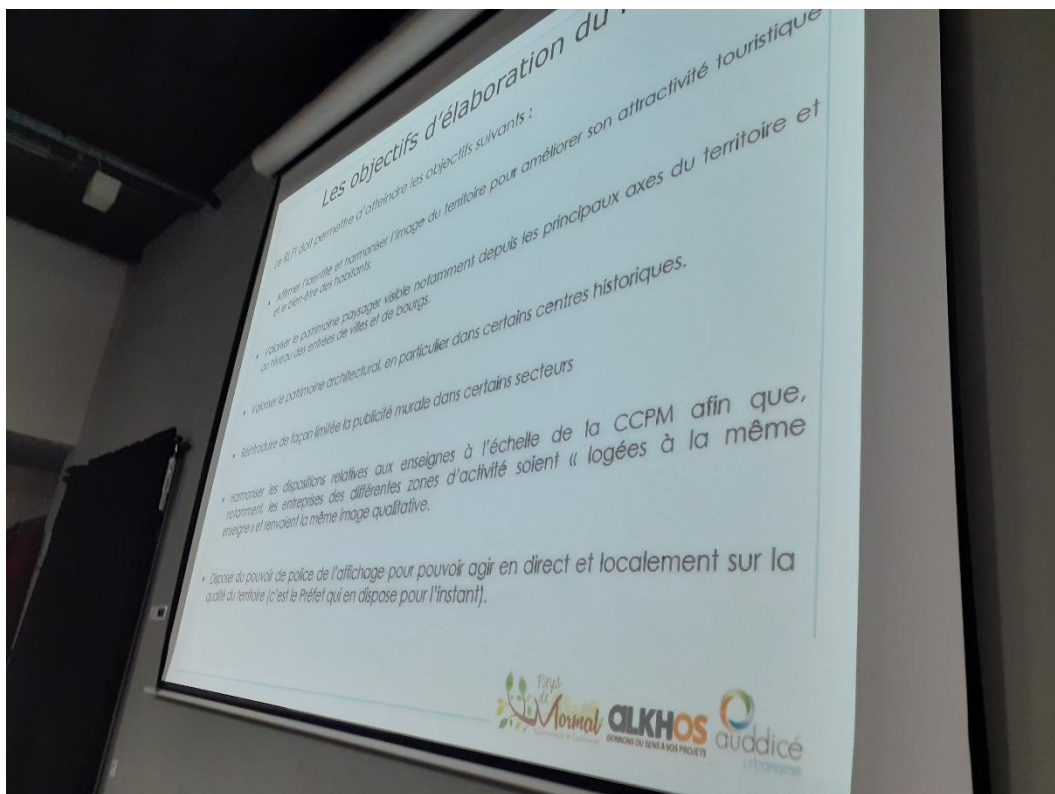
---

Le registre mis à disposition du public en début de procédure n'a pas fait l'objet de remarques particulières mais la communauté a pris le soin d'y joindre les demandes d'informations émanant de la société Intermarché à Le Quesnoy et AGSD à Solre le Château.

**Une réunion publique avec les habitants, relayée par les communes et par voie de presse, s'est tenue le mardi 14 décembre 2021 au carré des saveurs à Maroilles.**

Préalablement une rencontre avec les représentants du commerce et de l'artisanat, en particulier avec la chambre des métiers et de l'artisanat d'Avesnes sur Helpe, a permis un échange constructif sur ce sujet.

## Réunion publique le 14/12/2021 à Marolles



**A l'initiative de la commune de Landrecies, une rencontre avec les commerçants et artisans de la ville, a été organisée le 11/01/2022, permettant d'exposer et d'échanger sur les principaux points du diagnostic, les orientations et les propositions de nouvelles règles.**

**De même, à l'initiative de la commune de Maroilles, une rencontre avec les commerçants et artisans de la ville s'est tenue sur ce sujet le 21/04/2022.**

**Enfin, le 16 juin 2022, à l'initiative du club des chefs d'entreprise du pays de Mormal, une réunion d'échange et d'informations sur le RLPi s'est tenue à la fabrique de Mormal à Wargnies le Grand.**

Au début de l'année 2022, l'information sur le RLPi a de nouveau été relayée par le magazine « Pays de Mormal » dans son numéro 15 du mois de janvier 2022, ainsi que par le magazine de la commune de Bavay.

**N°15**

**LE MAGAZINE DE  
VOTRE COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
/// JANVIER 2022**

**Directeur de publication :** Guislain Cambier  
**Conception-réalisation :** Pays de Mormal  
**Impression :** Imprimerie L'Artésienne à Lelwin Rue François Jacob - ZI de l'Alouette 05 33 73 78 90  
**Tirage :** 25.000 exemplaires • Publication semestrielle • Dépôt légal à parution • Communauté de communes du Pays de Mormal, 8 Rue Chevray 59530 LE GUESNOY  
**Tél :** 03 27 09 04 60  
**Mail :** contact@cc-paysdemormal.fr

### INFOS PRATIQUES

**Antenne de Bavay**  
59 rue Pierre Mathieu  
59570 BAVAY  
**Tél :** 03 27 39 82 93

**Antenne de Landrezieux**  
4, avenue de la légion d'honneur  
59550 LANDREZIEUX  
**Tél :** 03 27 77 52 35

**L'espace France Services**  
Rue Jules Ferry  
59550 LANDREZIEUX  
**Tél :** 03 27 77 09 90

**Pour vous déplacer**  
**Tél :** 03 27 09 04 60  
[www.deplacezvous.fr](http://www.deplacezvous.fr)

**Collecte des déchets**  
**Tél :** 03 27 77 52 35

**Les déchetteries du Pays de Mormal**  
Bavay - Lieu-dit « Les Petits Cailloux »  
Landrezieux - Zone d'activité « Rue d'Happesgarbes »  
Le Guesnoy - ZAE Les Prés du Roy  
Route de Sempéries  
Pate-du-Nord - Rue Henri Roland

Suivez toute  
notre actualité !

[www.cc-paysdemormal.fr](http://www.cc-paysdemormal.fr)

[@paysdemormal](https://www.facebook.com/paysdemormal)

## Sommaire

### 2. Édito

### 3. À la une

Eclairer mieux, éclairer juste !

### 4. Interview

Guislain Cambier, président du Pays de Mormal, évoque ses ambitions et projets pour le territoire.



## Édito



Une fierté retrouvée

Pour que nous puissions avancer et construire un avenir différent, il faut un cap, une vision, une liberté de ton et d'esprit aussi.

Les élus du Pays de Mormal, ont imaginé, travaillé et validé le projet de territoire. C'est un élément fondateur. Il permet de se projeter et c'est bien le rôle des élus d'anticiper. L'axe du projet « Inventer une autre vie » : tout

un programme. C'est une autre façon de penser, de travailler, pour que l'ensemble des habitants, des communes, trouvent dans ce qu'ils sont des leviers pour une société différente. Cette dernière n'est pas fondée sur la concurrence entre individus ou village, mais sur la valorisation de chacun au profit de tous. C'est ça l'esprit du Pays de Mormal. Un esprit reconnu à l'extérieur de notre territoire, comme avec la démarche Communauté Amie des Aînés qui a été distinguée au niveau national.

Patiemment, avec prudence mais fermeté, nous déployons auprès de vous des services, réalisons des équipements qui dessinent peu à peu le visage de notre territoire. La rénovation de notre éclairage public en est un bon exemple : équitable, économe, investissement à long terme et respectueux de l'environnement. Les projets réalisés et ceux à venir sont dans le même esprit. Cette démarche nous permet d'être reconnu au niveau national : après l'urbanisme, le règlement local de publicité, la Communauté Amie des Aînés. Dans notre territoire rural, on invente et on crée pour que tout le monde ait sa place.

C'est dans chacun d'entre nous, citoyens, élus, acteurs économiques, sociaux, culturels, dans nos 53 communes, que reposent forces et fierté. Voyez comme vos villes et villages se renouvellent, comme nos habitants imaginent et créent. Nous sommes à leurs côtés et nous avons mis en place des dispositifs collectifs et citoyens pour épauler ces initiatives.

Dans notre Pays de Mormal, nous répondons aux exigences du temps, sans vision partisane. Ensemble, nous relèverons les défis de demain.

**Guislain Cambier**  
Président du Pays de Mormal,  
Maire de Potelle



### 6. DOSSIER

**Le projet de territoire,  
ici on invente une autre vie**

### 8. En action

Focus sur l'Action Sociale et les Fonds de soutien aux investissements communaux.

### 12. En images

Ça bouge en Pays de Mormal !

### 14. L'actu

Projecteurs sur le tourisme, la culture, la musique et la mobilité.

### 19. Chez nous

Bienvenue à Amfroipret, Croix-Celuyau et Gommeignies !

### 22. Portraits

Visages d'ici. Des productrices passionnées en Pays de Mormal.

**Enfin, depuis le début de l'élaboration du RLPI, trois réunions d'échange et d'informations ont eu lieu en présence des professionnels de l'affichage, dont une visite collective sur le territoire afin de partager ensemble les secteurs de grands enjeux concernant le RLPI.**